

1967-2007 : 40 ans pour le Livre blanc

L'histoire du Livre blanc commence en 1967, une histoire de partenariat entre le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) et la Faculté universitaire des Sciences agronomiques (FUSAGx). Une aventure menée d'initiative par les chercheurs pour informer le plus tôt possible les agriculteurs des nouveaux résultats probants qui les intéressent.

Au travers de ses quarante éditions de février et de ses dix-sept éditions de septembre, nous pensions naïvement trouver, dans le *Livre blanc*, des conseils aujourd'hui complètement démodés, éventuellement des idées fausses ou, en tout cas, de vastes zones d'inconnues. Or, ce que nous lisons à l'occasion de ce parcours à rebours, dans des *Livres blancs* de plus en plus anciens – et de moins en moins blancs, d'ailleurs, du fait du vieillissement – paraît presque moderne : le fractionnement de l'azote ? on le raisonnait déjà très bien en 1967, l'importance de la protection du feuillage supérieur ? c'était du domaine du connu en 1970, l'effet de la finesse des gouttelettes de pulvérisation sur l'efficacité des différents produits phytos ? une expérimentation fouillée sur ce thème est relatée dès 1971.

A vrai dire, de 1967 à 2007, les bases de la phytotechnie et de la protection des céréales sont étrangement semblables. Les questions des chercheurs sont souvent les mêmes, les principes de l'expérimentation au champ sont identiques et ... la démarche des auteurs du *Livre blanc* n'a pas changé : **faire profiter au plus tôt la profession des derniers résultats d'essais**. C'est évidemment dans le contenu des articles qu'il faut aller chercher, non pas les **révolutions**, mais bien les **évolutions** de chaque discipline. Les éditions successives du *Livre blanc* intègrent consciencieusement chaque nouveauté. Avant d'être proposées,

les nouvelles approches sont annoncées et scrupuleusement éprouvées. L'objectif est de mettre le lecteur dans la confiance des travaux et des projets des chercheurs. La véritable originalité est là : le *Livre blanc* est une histoire de connivence, connivence entre deux hommes, MM. René Laloux, Professeur de Phytotechnie tempérée, FUSAGx, et Louis Detroux, Directeur de la Station de Phytopharmacie, CRA-W (dans les années 1950), puis, à leur suite, entre des dizaines de chercheurs, connivence aussi entre deux institutions et puis surtout, connivence entre le **monde agricole** et celui de la **recherche**.

En quelques chiffres, les 40 ans de Livre blanc, ce sont

- 41 éditions de février,
- 17 éditions de septembre,
- 547 articles,
- ...et 208 auteurs !

Les auteurs ont été de plus en plus nombreux à s'associer à l'entreprise, ceci s'expliquant par le fait que les sujets abordés ne sont pas restés cantonnés à la conduite de la culture mais se sont diversifiés au fil du temps pour traiter aussi de mécanique, économie, réglementation, environnement, valorisation des céréales, etc. Tous ces sujets ont évidemment comme fondement, valorisation des céréales, etc. Tous ces sujets ont évidemment comme fondement d'aller chercher de nouvelles expertises. Une chose est sûre : cette entreprise-là est une œuvre collective.

1967 – 2007 : 40 ans pour le Livre blanc

En 1967, le Professeur René Laloux, responsable de la chaire de phytotechnie tempérée de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, organisait pour la première fois une séance d'information destinée particulièrement aux céréaliculteurs, afin de leur faire part des résultats de recherches menées en matière de fumure et de protection phytosanitaire. Ces résultats ont été rassemblés dans ce qui allait devenir le *Livre blanc*, véritable « Bible » technique des producteurs de céréales belges, résumant le fruit du travail des équipes de chercheurs du Centre de Recherches agronomiques et de la Faculté. Depuis 1967, les éditions se sont succédé à un rythme annuel et le succès ne s'est jamais démenti, à tel point que deux séances identiques sont nécessaires, l'une le matin et l'autre l'après-midi, à la fin février. Les agriculteurs viennent y chercher des informations relatives à l'état de minéralisation des sols, aux doses d'engrais azotés conseillées, aux nouveaux produits de lutte contre les champignons parasites, au nombre de traitements à appliquer, etc. Mais l'année 1967 marque aussi un autre événement, capital pour notre agriculture. C'est, en effet, le 1^{er} juillet 1967 que le marché unique des céréales a été complètement mis en œuvre sur le territoire des six États fondateurs de la Communauté économique européenne, soit dix ans après la signature du *Traité de Rome*, qui définissait les principes de la *Politique agricole commune* comme suit :

MICHEL DE PROFT,
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE, CRA-W



Photo : MEW-DIRCOM - J.L. Carpentier - 5210

- unicité des prix institutionnels et des marchés ;
- préférence communautaire ;
- solidarité financière.

En 40 ans, que de chemin parcouru, que de changements à tout niveau !

En 1967, on recensait plus de 200.000 exploitations agricoles en Belgique, contre moins de 50.000 aujourd'hui. Si les céréales occupent toujours une place prépondérante parmi les cultures avec près de 500.000 ha, de profonds bouleversements ont été notés :

- la superficie consacrée aux céréales pour le grain a baissé d'un tiers ;
- le maïs a connu une progression exceptionnelle, non seulement pour l'ensilage, mais aussi pour le grain ;
- la part du froment dans le total des céréales est passée de 40 à 60 % ;
- la part de l'orge dans le total des céréales est passée de 31 à 15 % ;
- la superficie en avoine a fortement régressé, passant de près de 100.000 ha à un peu plus de 5.000 ha ;
- le seigle, encore important en 1967, a quasiment disparu ;
- les céréales de printemps, largement prédominantes, ont été substituées en grande partie par les céréales d'hiver ;
- la superficie en épeautre a doublé mais reste modeste ;
- le triticale a fait une timide apparition. L'*Organisation commune du marché des céréales*, la première (il y en a vingt et une actuellement), peut être considérée comme « modèle ». C'est la plus complète, la plus élaborée. Dès sa définition, les relations commerciales internationales ont joué un rôle important : afin de garantir un prix élevé à ses producteurs et d'assurer une protection conséquente aux frontières, l'Europe a dû concéder la libre entrée de graines et de tourteaux oléagineux, ainsi que d'autres produits de substitution des céréales. Mais au cours des quatre dernières décennies, l'OCM céréales a, elle aussi, subi de nombreux remaniements, marquant finalement un virage à 180° par rapport aux moyens employés à l'origine :
- perception d'une taxe de coresponsabilité (1986) ;

Exposition et démonstration La Belle histoire d'un grain de blé

■ **Le vendredi 22 juin :**
Inauguration, journée professionnelle

■ **Les 23 et 24 juin,**
(week-end des Journées Fermes ouvertes) :
Ouverture au public
Démonstrations, champs d'essais, animations...

Informations sur : www.cra.wallonie.be/
Personne de contact : Geneviève Minne,
service Communication,
@ : minne@cra.wallonie.be



Photo : MEW-DIRCOM - J.L. Carpentier - 561

- établissement de quantités maximales garanties (1988) ;
- baisse importante des prix institutionnels et établissement des aides directes au revenu (*Réforme Mac Sharry*, 1992) ;
- baisse supplémentaire des prix institutionnels, hausse des aides directes et introduction d'un certain découplage (*règlement Cultures arables, Agenda 2000*, 1999) ;
- établissement du *paiement unique*, découplage, conditionnalité et modulation des aides (revue à mi-terme de l'*Agenda 2000, Accord de Luxembourg*, 2003).

L'application de ces mesures est due au fait que l'Europe, déficitaire en 1967, est devenue progressivement excédentaire et que les dépenses relatives aux subventions à l'exportation ont explosé.

Les relations commerciales internationales ont elles aussi évolué : alors que seuls les pays riches avaient voix au chapitre lors des premiers « rounds » du GATT, et que l'agriculture n'y était pas traitée, des pays dits « émergents » jouent aujourd'hui un rôle essentiel au sein de l'OMC, où l'agriculture est au centre des discussions.

Mais si le passé a connu de nombreux rebondissements, l'avenir verra certainement encore bien des modifications. Plusieurs propositions sont à l'étude :

- création d'une OCM unique pour tous les produits ;
- suppression de l'intervention sur le maïs ;
- découplage total ;
- développement des biocarburants ;
- suppression des restitutions à l'exportation en 2013 ;
- ...

La céréaliculture belge, et la céréaliculture wallonne plus particulièrement, ont pu s'adapter à quatre décennies mouvementées. C'est pourquoi il faut voir l'avenir avec une confiance vigilante et active, où la recherche aura une action capitale, notamment pour la mise au point de nouveaux débouchés et de nouveaux produits, et pour la maîtrise accrue des coûts de production.

POUR LE COMITÉ ORGANISATEUR
CRA-W ET FUSAGx, PHILIPPE BURNY

Pour plus d'informations

Philippe Burny
FUSAGx. Economie et Développement rural. CRA-W. Département Production et Nutrition animale
8, rue du Lioux – 5030 Gembloux
T. : 081 / 62.67.73
@ : burny@cra.wallonie.be
ecogen@fsagx.ac.be

Pour plus d'informations

CRA-W. Département Phytopharmacie
Michel De Proft, Directeur scientifique
11, rue du Bordia
5030 Gembloux
@ : deproft@cra.wallonie.be

